

Accueil + intro (Jean-Marie FLAMME)

**1 – Rappel sur les missions de l'Université** (Charles COUTEL) : commentaire à propos du contenu de l'article L123 du Code de l'Education.

- Aucune mission n'est privilégiée par rapport aux autres
- Chaque mission est un élément dynamique d'un ensemble.
- Le rôle d'une gouvernance est de réduire les inégalités régionales
- Articulations (FI/FC, Formation / Recherche, Université / Territoire, ...) à gérer ensemble.
- ...
- ...

Suite à cette brève introduction, beaucoup d'interventions, parmi lesquelles je retiens :

- ♣ Y a-t-il une hiérarchie entre ces missions ?
- ♣ Pour partager, il faut en avoir envie. Qui a envie de partager, et sur quoi ?
- ♣ Suit une liste de sujets qui appellent à une harmonisation entre les établissements de la région :
  - Les principes pour construire une offre de formation cohérente et attractive, dont les règles de progression, de compensation ; critères d'ouverture / fermeture de formation ;
  - La mobilité intra-régionale des étudiants, des enseignants, des BIATOS.
  - L'accueil des étudiants étrangers.
  - L'organisation administrative et le respect des agents par rapport à la territorialité.
  - Dans le prolongement du colloque CPU de Toulouse qui évoque une réorganisation possible entre Bac-3 et Bac+3 (mai 2011) : qu'est-ce qu'une Licence ? Quelle évolution pour la Licence ?
  - L'adossement de la formation à la recherche, et ses déclinaisons en Master, en Licence.
  - Comment marquer le principe de laïcité et le faire respecter ?
  - Comment faire respecter les conventions entre établissements et éviter qu'elles ne soient contournées ? Le service public n'est pas monopolistique, mais peut exercer un contrôle des autorisations de cumul.
  - Elargir la notion de formation des maîtres à la formation des formateurs en général (évolution du CIES et accompagnement pédagogique des enseignants-chercheurs).
  - Quelle communication commune pour les universités publiques ?
  - Quels principes doivent guider un système d'information partagé ? Le chantier est déjà fonctionnel ; il pourrait être intensifié et servir de fil d'Ariane.
  - Quels principes partagés pour la valorisation ?
  - ...
- ♣ A partir de l'exemple de l'auto-organisation du Génie Civil en région :
  - Emergence de l'idée d'organiser des groupes de travail par domaine.
  - Il est souhaité de ne pas attendre la préparation du prochain contrat pour ouvrir ce chantier.
  - Ces groupes, élaborés autour des élus des CEVU, feraient des propositions sur lesquelles devront se prononcer les établissements.
  - Ces propositions devront respecter les principes communs, dont certains ont été listés dans le point précédent.
- ♣ La gouvernance pose question :
  - Le PRES actuel n'est pas adapté à la construction renforcée que l'on souhaite faire. Il peut rester un lieu de portage de projets communs.

- A l'intérieur du PRES, mais avec une grande liberté par rapport à lui, une structuration renforcée autour de l'idée d'une université publique doit se construire sur la base d'une approche par domaines. Il semble nécessaire d'identifier un porteur par domaine.
- Quelles structures doivent piloter cet ensemble ? Quelles missions donner aux représentants des établissements ?
- Pour limiter l'emballement des inquiétudes suscitées par une restructuration régionale, il faut découpler la notion de distribution géographique des sites de celle l'organisation fonctionnelle. Il faut prendre la première comme une donnée (demande des politiques), et la seconde comme un défi à l'innovation organisationnelle.

## **2 – Le document du groupe de travail sur la gouvernance :**

- ⤴ Rappel du cadrage de ce document : un seul document pour l'ensemble du groupe ; peut être très court (2 pages ?) ; plan arrêté aujourd'hui ; rédaction conduite par différents membres du groupe ; finalisation du texte le 17 juin (dernière réunion de ce groupe).
- ⤴ Rappel des échéances et des changements d'acteurs possibles durant le 1er semestre 2012. D'où la nécessité de transmettre un message, assorti de préconisations.
- ⤴ Accord sur un plan et des rédacteurs qui soumettront leur apport aux membres du groupe :
  1. Bilan (1 demi-page ; Francis Meilliez)
  2. Principes politiques (1 demi-page ; Charles Coutel)
  3. Préconisations (1 page ; Claire Bornais, Jérôme Riedi)
- ⤴ Le groupe de travail souhaite que ce document soit soumis aux CA des différentes universités.
- ⤴ Le groupe de travail souhaite qu'un espace de concertation soit défini par les universités en septembre 2011, de façon à ce que l'élan de discussion entre représentants des établissements en soit pas coupé.

En fin de réunion, Yann SECQ annonce la tenue des Assises Régionales de l'Enseignement Supérieur entre septembre 2011 et février 2012, avec une séance d'ouverture le 20 juin. Il annonce que Sandrine ROUSSEAU, porteuse de cette initiative du Conseil Régional, est disposée à venir en parler devant le groupe de travail le 17 juin prochain.

Le groupe, dont la plupart des membres découvrent ce projet d'Assises, décline la proposition. Mais chacun est invité à participer aux réunions qui seront organisées.

Prochaine, et dernière réunion de ce groupe de travail : Lille1, le 17 juin 2011, 15h-18h, Amphi du CERLA (face station Cité Scientifique).